

Centres de vacances



Projet pédagogique
2023

Service
Enfance

JEMEPPE
Sambre
SUR

Le service enfance de la commune de Jemeppe-sur-Sambre organise désormais ses plaines sous la dénomination de Jem'Amuse.

Notre Centre de vacances est reconnu et agréé par l'ONE depuis 2006, nous organisons un accueil non résidentiel pour les enfants de 2,5 à 12 ans durant les vacances scolaires de détente, printemps, été et automne.

Jem'Amuse n'est ni une garderie ni un espace destiné à l'apprentissage d'une compétence. Notre centre contribue à offrir de **vrais temps de vacances** à l'enfant qui y évolue à **son rythme** au travers de découvertes et d'expériences quotidiennes propices à son **épanouissement**.

Le projet d'accueil des Centres *Jem'Amuse* est disponible sur le site internet de la commune.

En inscrivant votre enfant à nos Centres de vacances, vous adhérez au projet pédagogique ci-dessous et au R.O.I. qui l'accompagne.

Table des matières

NOS VALEURS	2
UN ACCUEIL POUR TOUS.....	3
1. L'accessibilité pour tous.....	3
2. L'île aux petits.....	3
3. L'accueil des enfants aux besoins spécifiques.....	4
UN ACCUEIL RESPECTUEUX ET A L'ECOUTE	4
1. L'organisation des groupes.....	4
2. A l'écoute du rythme et des envies de l'enfant.....	5
3. Respect de l'espace de vie.....	5
UN ESPACE ADAPTE.....	7
1. Les petites plaines	7
2. La grande plaine	7
3. Le matériel.....	7
UNE EQUIPE DYNAMIQUE.....	8
1. L'équipe administrative	8
2. Le recrutement de l'équipe d'animation.....	8
3. La préparation du Centre	9
4. L'évaluation du Centre.....	9



Nos valeurs

EQUITE & ACCESSIBILITE

Des plaines qui donnent les mêmes chances à tous !

RESPECT & APPARTENANCE

Des plaines où le respect de soi, de l'autre et de l'environnement sont les bases de la vie en groupe

PARTICIPATION & ECOUTE

Des plaines où l'enfant est acteur de son temps libre

BIEN-ÊTRE & EPANOUISSEMENT

Des plaines qui mettent l'épanouissement physique, mental et émotionnel au centre de leurs actions



UN ACCUEIL POUR TOUS

1. L'accessibilité pour tous

Jem'Amuse se veut **accessible à toutes les familles**. C'est pourquoi, le tarif à la journée ne s'élève qu'à 5 € pour les enfants de la commune et à 10 € pour les enfants hors entité. De plus, nos activités sont déductibles fiscalement et certaines mutuelles interviennent dans les frais de garde des enfants.

Ce montant restant parfois un frein pour certaines familles, le service Enfance propose des aides selon les besoins.

Des places prioritaires sont réservées aux enfants placés par un organisme d'aide à la jeunesse et aux familles d'accueil d'urgence.

Notre équipe d'animation tient donc compte des différentes réalités :

- Contexte de vie des enfants ;
- Enfants pour qui les plaines sont les seules vacances ;
- Enfants qui n'ont pas choisi de s'y trouver ;
- Enfants habitués qui fréquentent les centres dès 2,5 ans et jusqu'à 12 ans ;
- Population mouvante ;

Les inscriptions aux Centres de vacances et les paiements se font conformément aux modalités décrites dans le R.O.I. Les parents peuvent contacter le service Enfance pour tout renseignement complémentaire.

2. L'île aux petits

La **propreté de l'enfant** n'est pas un critère de sélection pour nous.

Nos plaines disposent désormais d'un espace spécialement dédié aux enfants sortant de la crèche et ceux qui font encore la sieste et/ou qui portent un lange.

Les tout-petits y évoluent à leur rythme, en nombre réduit et à part des autres groupes. Ils sont encadrés par une puéricultrice et/ou une institutrice préscolaire diplômée ainsi qu'une étudiante en ces mêmes options.

Les rituels mis en place permettent à l'enfant d'appréhender sa journée avec plus de sérénité.

Des espaces sont proposés aux enfants en parallèle des activités dites encadrées. Cela permet de préserver la notion de **temps libre**, en respectant l'**initiative** de jeu de l'enfant mais aussi son rythme dans la réalisation de son activité. Les enfants ont donc un accès régulier voire permanent au coin doux (matelas, coussin, ...), aux jeux libres (construction, coloriage, ...) et aux jeux symboliques (poupées, voitures, dinette,...)

Un espace de change est prévu et un local séparé est aménagé pour le repos avec des petits lits. Les enfants peuvent y faire la sieste ou simplement s'y reposer au son d'une musique de relaxation.

Les parents apportent les langes et les effets personnels de l'enfant (plaid, coussin, doudou,...)

Des activités de **psychomotricité** sont proposées quotidiennement mais l'animateur ne se limite pas au temps prévu dans l'horaire. En effet, les tout-petits ont particulièrement besoin de mouvements et les animatrices y sont attentives en proposant des jeux moteurs, des danses, des parcours etc... en fonction de l'évolution du comportement des enfants de leur groupe.

3. L'accueil des enfants aux besoins spécifiques

Jem'Amuse se veut inclusif. C'est pourquoi nous souhaitons **accueillir chaque demande** de parents d'enfants porteurs de handicaps (ou aux besoins spécifiques) et **évaluer la possibilité d'y répondre**.

Du personnel supplémentaire et/ou spécialisé peut être engagé afin de proposer un accueil adapté. D'autres moyens peuvent également être mis en place si le service Enfance est **bien informé**.

Des contacts préalables sont donc essentiels afin de définir les besoins de l'enfant, d'évaluer la possibilité d'accueil par notre centre et d'établir une confiance réciproque entre chaque intervenant.

UN ACCUEIL RESPECTUEUX ET A L'ECOUTE

1. L'organisation des groupes

Les groupes sont organisés de manière à offrir des conditions propices au bon déroulement des activités et à la mise en place d'une relation de qualité entre les enfants et l'animateur.

Les enfants sont répartis par **tranche d'âge** en fonction du nombre d'inscrits au préalable et en respectant les normes d'encadrement de l'ONE.

Néanmoins, l'âge ne constitue pas le critère de désignation du groupe à lui seul. Ce qui importe avant tout est le bien-être de l'enfant, lui permettre de se retrouver dans l'environnement qui répondra le mieux à **ses besoins**. Aussi un enfant peut changer de groupe si l'équipe le juge nécessaire.

Les groupes portent les noms choisis par les animateurs et/ou les enfants, en lien avec la thématique choisie dans le projet d'animation de chaque période de plaine.

Cette organisation est également flexible puisque :

- Un temps est prévu dans le planning des enfants de plus de 6 ans afin de mettre en place un « grand jeu » rassemblant les enfants de plusieurs groupes différents.
- Un temps peut être prévu dans le planning afin de former des groupes d'intérêts. Chaque animateur propose alors une activité et les enfants s'y inscrivent **en fonction de leur envie** et du nombre de places disponibles.

2. À l'écoute du rythme et des envies de l'enfant

Les animateurs sont à **l'écoute des besoins et envies** des enfants et s'ajustent en fonction. Ils alternent ainsi les moments d'activités en grand groupe – de concentration (jeux de société, lecture, ...) – de calme (moment détente, cocoon, câlins si besoin...) – d'activités plus dynamiques (psychomotricité, danses, sport,...) – de découverte et de curiosité – d'expression et de partage – de créativité – de temps libre – d'activité en plein air.

Par ailleurs, chez les moyens et les grands, des moments sont prévus pour mettre en place une ou plusieurs activités demandées par les enfants en début de semaine. Et chez les petits, l'une ou l'autre activité peut être renouvelée en fonction de leur demande.

3. Respect de l'espace de vie

Notre équipe technique est garante de l'hygiène des locaux mais les enfants sont eux même sensibilisés à **leur propre bien-être** puisqu'ils participent au **rangement quotidien** du réfectoire (débarrasser la table, jeter les déchets, ranger les chaises, ...) et de leurs locaux (rassembler le matériel, ramasser les déchets, ...)

Le **respect du matériel** fait aussi partie des valeurs inculquées par l'équipe. L'enfant est responsabilisé face à son matériel personnel (vêtements, chaussures, doudou, sac à pique-nique,...) et il est tenu de respecter celui des autres et du centre.

UN ACCUEIL EPANOUISSANT

Les animations de nos plaines se construisent **au rythme des saisons** et des fêtes annuelles avec des projets comme Halloween; le cortège du mardi gras; le "plaine's got talent"; les grands "jeu'dis déguisés"; la journée pyjama; la mise en place d'une exposition; etc...

Jem'Amuse contribue à offrir de **vrais temps de vacances** aux enfants et favorise:

- ☺ La **valorisation** et la **participation** de l'enfant de manière individuelle et collective, notamment en lui permettant de s'exprimer personnellement et spontanément. D'une part en le questionnant sur ses envies, ses émotions, ses goûts lors de moments de rassemblements et d'autre part en restant à son écoute tout au long de la journée.
- ☺ La **créativité** de l'enfant par le biais d'activités manuelles, la théâtralisation, les temps libres,... qui permettent à l'enfant de développer son imaginaire.
- ☺ L'**intégration sociale** en évitant toute forme de discrimination et en accueillant des enfants aux besoins spécifiques, selon nos possibilités.

- ☺ L'éducation à la **citoyenneté** notamment par la mise en place d'un système de parrainage des petits par les grands et d'une sensibilisation au tri des déchets.
- ☺ La **responsabilisation** et l'**autonomie** de l'enfant notamment en lui confiant de petites responsabilités et en l'incitant à faire les choses par lui-même.
- ☺ La **coopération** entre les enfants par le biais d'activités et de projets qui visent la solidarité et le "travail" en équipe.
- ☺ Le **bien-être** de l'enfant notamment grâce à la bienveillance de notre équipe d'animation et au travail de notre équipe technique garante de l'hygiène alimentaire et des locaux.

Des animateurs proches des enfants

Le service Enfance (dès l'inscription), le coordinateur et les animateurs (durant la plaine). Tous sont disponibles et à l'écoute des demandes et des besoins des parents. Ils tentent d'établir une relation de confiance et de collaboration avec eux. L'échange d'information est essentiel au bon déroulement de la plaine et à une prise en charge adaptée de l'enfant.

Le matin, le coordinateur et certains animateurs accueillent chaque enfant et se tiennent à l'écoute des parents pendant que les autres membres de l'équipe portent une attention particulière aux enfants et participent à leurs jeux libres si ces derniers le souhaitent.

Les repas se partagent ensemble à la même table afin de créer des échanges et **une ambiance familiale**.

Manger... Bouger... et passer du temps à l'extérieur

Les parents fournissent le pique-nique, les collations et une gourde à l'enfant.

Nous proposons un potage et nous remplissons les gourdes d'eau tout au long de la journée. Nous essayons d'établir un partenariat avec la famille afin de respecter une bonne hygiène alimentaire en évitant les mauvaises habitudes (chips, boissons sucrées, bonbons, aliments trop gras ou trop salés). Des ateliers culinaires sont aussi organisés pour sensibiliser les enfants.

Dans le panel d'activités proposées aux enfants, les activités motrices et de bien-être, occupent une place importante : **animations et sorties en nature**, jeux d'extérieur, grands jeux, parcours de psychomotricité, sport, danse, expression corporelle, chasse aux trésors, sans oublier, les moments de relaxation et de détente ...

Et en cas de beau temps, les tables et les chaises peuvent être déplacées dans la cour. Les enfants ont alors la possibilité de jouer à un jeu de société ou encore de bricoler au grand air.

UN ESPACE ADAPTE

Les infrastructures répondent aux normes de **sécurité**s nécessaires puisque nos différentes plaines sont organisées au sein d'établissements scolaires de l'entité.

1. Les petites plaines

Les plaines de détente, printemps et automne sont organisées à l'école fondamentale Saint-Joseph de Spy – place de l'Eglise 9 à Spy.

Cette structure accueille près de 90 enfants par jour et se compose d'une implantation pour les moins de 6 ans et d'une implantation pour les 6 ans et plus. Chacune d'elles se compose de :

- Locaux pour les activités de groupes ;
- Une grande salle polyvalente utile pour les activités motrices et l'accueil du matin et du soir ;
- Un espace destiné à l'infirmierie ;
- Sanitaires distincts et adaptés aux petits ou aux grands ;
- Une cour de récréation et un espace vert ;
- Un local aménagé pour la sieste avec des lits (chez les moins de 6 ans) ;
- Un espace cuisine avec taque de cuisson et frigo

2. La grande plaine

La plaine d'été est organisée à l'Athénée Royal Baudouin I^{er} - rue François Hittelet 89 à Jemeppe-sur-Sambre.

Cette structure accueille près de 240 enfants par jour et se compose de :

- Locaux pour les activités de groupes ;
- Un local bureau destiné à la Coordination et à l'infirmierie ;
- Sanitaires distincts et adaptés aux petits et aux grands ;
- Une cour de récréation pour les petits ;
- Une cour de récréation pour les moyens et les grands ;
- Un espace extérieur couvert par un préau ;
- Une salle polyvalente pour la psychomotricité et l'accueil des petits ;
- Un hall de sport pour les activités sportives et l'accueil des grands ;
- Des espaces verts ;
- Un réfectoire ;
- Un local aménagé pour la sieste avec des petits lits et des rideaux

3. Le matériel

Pour les animations, Jem'Amuse met à disposition du matériel pour les jeux libres et les ateliers (papier, colle, ciseaux, peinture, livres, jeux de sociétés, jeux symbolique, jeux de construction, coloriages, ...); du matériel sportif et de psychomotricité (foulards, cerceaux, ballons, cordes à

sauter, raquettes, ballons, crosses, ...) ; du matériel de récupération (boîtes à œufs, bouchons, ...) et du matériel de sonorisation (enceinte et micro).

Le coordinateur dispose également d'une boîte de soin et d'un défibrillateur, d'une trousse de premiers secours pour chaque groupe, des fiches santé des enfants inscrits ; du carnet de soin ; de la brochure "*Mômes en santé*" éditées par l'ONE ; d'un téléphone portable ; de Talkie-Walkie pour tout le personnel

Les différents inventaires du coordinateur de plaine permettent au service Enfance de réapprovisionner les fournitures et le matériel entre chaque période si nécessaire.

UNE EQUIPE DYNAMIQUE



Les enfants sont encadrés par une équipe disposant des formations et titres requis en respect du décret Centre de Vacances.

Un coordinateur est présent sur place et le taux d'encadrement respecte le cadre imposé par l'ONE:

- Un animateur pour 8 enfants âgés de moins de 6 ans ;
- Un animateur pour 12 enfants âgés de 6 ans et plus ;
- Un animateur sur trois doit être breveté, assimilé ou en deuxième stage pratique dans son cursus de formation en vue de l'obtention du brevet d'animateur ;
- Toute personne participant à l'encadrement doit être âgée de minimum 16 ans et présenter un extrait de casier judiciaire vierge.

1. L'équipe administrative

Le service Enfance de la commune est chargé de la gestion administrative de Jem'Amuse. Il assure le lien entre le Directeur général, le Collège communal et les différents intervenants (parents, enfants, animateurs, coordinateur, ...)

La coordinatrice ATL (Accueil Temps libre) apporte son soutien d'un point de vue pédagogique afin de favoriser la qualité de l'accueil des Centres de vacances et lors du renouvellement du projet d'accueil.

2. Le recrutement de l'équipe d'animation

Un appel à candidature est lancé à plusieurs reprises durant l'année afin de recruter le personnel des Centres de vacances.

Les animateurs sont responsables de la mise œuvre du projet d'animation et du bien-être des enfants. Ils assurent activement leur encadrement et leur sécurité. Ils sont là pour faire passer de bonnes vacances aux enfants.

☞ Les animateurs sont soit détenteurs du brevet d'animateur de Centres de vacances ou assimilés en tant que tel par l'ONE (grâce à leur diplôme à orientation sociale ou pédagogique et à leur expérience en Centres de vacances) ; soit non brevetés (mais idéalement étudiants suivant un cursus à vocation pédagogique, sociale ou d'animation).

Plus spécifiquement, les animateurs qui encadrent le groupe des tous petits sont majoritairement diplômés ou étudiants en puériculture, enseignement préscolaire, auxiliaire de l'enfance

Le **Coordinateur de plaine** est responsable de la gestion quotidienne de la plaine et assure la coordination de l'équipe en place. Il assure la mise en œuvre du présent projet pédagogique de Jem'Amuse et contrôle que les projets d'animations sont bien suivis. Il est le principal interlocuteur pour les parents et est présent de l'ouverture à la fermeture de la plaine. Il est aussi le relais auprès du service Enfance qui a un contact journalier avec lui que ce soit par téléphone ou sur place.

☞ Le coordinateur est porteur du brevet de coordinateur de Centres de vacances ou assimilé en tant que tel par l'ONE (grâce à son diplôme de l'enseignement supérieur à orientation sociale ou pédagogique et à son expérience en tant qu'animateur ET coordinateur en Centres de vacances). Ce sont très régulièrement d'anciens animateurs du centre qui évoluent en tant que coordinateur, si leur diplôme le permet. Ils connaissent ainsi parfaitement le fonctionnement de la plaine et son projet pédagogique.

3. La préparation du Centre

Le coordinateur de plaine et le service Enfance constituent les équipes.

Les équipes préparent un **projet d'animation** spécifique à chaque centre de vacances.

Le service Enfance organise des réunions préparatoires avant le début de chaque plaine pour favoriser les échanges et pour que chacun puisse prendre connaissance des particularités de son groupe d'enfants.

Dans la mesure du possible, la première réunion se déroule sur le site de la plaine afin de permettre à chacun de mieux penser ses activités en toute connaissance de l'espace à investir (particulièrement pour les nouveaux animateurs).

4. L'évaluation du Centre

Un débriefing quotidien se met en place entre le coordinateur de plaine et les animateurs afin de veiller à la cohérence des actions et des activités. L'équipe administrative se rend également sur le site afin de prendre les présences et observer le bon déroulement de la plaine et la qualité des activités.

Une évaluation globale est réalisée à la fin de chaque centre de vacances en vue d'assurer la cohésion des équipes, d'ajuster le projet d'accueil et d'améliorer la qualité de l'accueil des Centres.

Une enquête de satisfaction peut également être menée par le service Enfance auprès des parents. Les résultats seront ensuite discutés en réunion afin de prendre en compte les remarques des familles.